

**Conseil d'administration
Séance du 8 février 2019**

**Délibération n°02-2019
Budget primitif 2019**

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg ;

DELIBERATION :

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration

DIT que le budget primitif M14 sera approuvé par chapitre et section (fonctionnement et investissement) ;

DIT que toutes modifications budgétaires devront faire l'objet d'une décision modificative approuvée par le Conseil d'administration ;

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE		
chapitre	libellé	Projet BP 2019
011	charges à caractère général	994 670,44
012	charges de personnel et frais assimilés	4 006 998,19
65	autres charges de gestion courante	31 000,00
66	charges financières	-
67	charges exceptionnelles	44 000,00
68	dotations aux provisions	-
022	dépenses imprévues	-
total des dépenses réelles de fonctionnement		5 076 668,63
023	virement à la section d'investissement	-
042	opération d'ordre entre sections	97 087,37
043	opération d'ordre dans la section de fonctionnement	-
total des dépenses d'ordre de fonctionnement		97 087,37
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		
total		5 173 756,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE		
chapitre	libellé	Projet BP 2019
013	atténuations de charges	-
70	ventes de produits et prestations	350 000,00
73	produits issus de la fiscalité	7 000,00
74	dotations, subventions et autres participations	4 804 256,00
75	autres produits de gestion courante	12 500,00
76	produits financiers	-
77	produits exceptionnels	-
78	reprises sur provisions	-
total des recettes réelles de fonctionnement		5 173 756,00
042	opération d'ordre entre sections	
043	opération d'ordre dans la section de fonctionnement	
total des recettes d'ordre de fonctionnement		
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		
total		5 173 756,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE	
DEPENSES	Projet BP 2019
Opérations réelles	
Dépenses financières	
20 Dépenses d'équipement - immobilisations incorporelles	5 000,00
21 Dépenses d'équipement - immobilisations corporelles	217 347,73
Total des opérations réelles	222 347,73
Opérations d'ordre	
1391 Reprise des subventions au compte de résultat	
040 Opérations d'ordre entre sections	
Total des opérations d'ordre	
Total des dépenses	222 347,73
001 Déficit d'investissement reporté	
Total réalisation + report	222 347,73
RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE	
RECETTES	Projet BP 2019
Opérations réelles	
13 Subventions d'équipement reçues	67 618,00
1068 Excédent de fonctionnement capitalisés	
Total des opérations réelles	67 618,00
Opérations d'ordre	
021 Virement de la section d'exploitation	-
040 Amortissements	97 087,37
Total des opérations d'ordre	97 087,37
001 Solde d'exécution reporté	57 642,36
Total des recettes	222 347,73

Accusé de réception en préfecture
014-200028132-20190208-delib02-2019-DE
Date de télétransmission : 13/02/2019
Date de réception préfecture : 13/02/2019

PROPOSITION

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

Décide d'adopter le budget primitif 2019

école
supérieure
d'arts &
médias
de Caen/
Cherbourg®

Le Président,

Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 24

Présents : 15

Votants : 16

Vote : à l'unanimité des voix